



Document de synthèse

Par la signature de cette Convention territoriale globale, la Caisse d'allocations familiales et les collectivités territoriales signataires partagent une feuille de route commune pour le territoire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, en vue de répondre au mieux aux besoins des familles. Celle-ci a été co-construite avec les acteurs du territoire.



PRECARITE ACCES AUX DROITS INCLUSION NUMERIQUE

AXES STRATÉGIQUES :

- Poursuivre et développer l'information et la coordination sur l'ensemble du territoire.
- Poursuivre et développer l'accessibilité ou la mobilité sur l'intercommunalité.

ACTIONS :

- Créer un outil en direction des professionnels pour un premier niveau d'information sur les services et les dispositifs présents sur le territoire.
- Créer une commission « Pro » favorisant l'Accès aux droits.
- Développer un Guichet unique d'accès aux droits.
- Favoriser la mobilité pour Tous.
- Mener une réflexion sur le dispositif « Territoire zéro chômeur » (TZCLD).



PETITE ENFANCE

AXES STRATÉGIQUES :

- Développer l'offre d'accueil collectif et assoir une offre de qualité.
- S'appuyer sur le Guichet Unique pour mieux adapter l'offre de garde collectif et individuel à la demande des parents.

ACTIONS :

- Coordonner les acteurs de la Petite Enfance.
- Créer une micro-crèche sur Jaujac et réadapter l'offre d'accueil sur les structures existantes.
- Développer des actions culturelles à destination des enfants et familles.
- Créer des Temps « Passerelle » vers l'école.
- Mener un Observatoire de la Petite Enfance et veiller à l'adaptation de l'offre aux besoins.



ENFANCE JEUNESSE

AXES STRATÉGIQUES :

- Poursuivre et développer les actions du Service Enfance Jeunesse.
- Développer la mobilité et l'accessibilité des services et actions en direction des jeunes dans le but de favoriser leur autonomie.

ACTIONS :

- Coordonner les acteurs de l'Enfance et la Jeunesse.
- Développer un accompagnement spécifique en direction des jeunes en difficulté.
- Créer un partenariat de proximité des Acteurs du Handicap.
- Créer un Espace Jeunes.



ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

AXES STRATÉGIQUES :

- Construire une politique « Parentalité » par des actions de proximité.
- Proposer des actions spécifiques en direction des parents pour prévenir des difficultés (handicap, conflit parent/enfant...).

ACTIONS :

- Créer un temps de rencontre des partenaires du territoire.
- Mener une réflexion sur des actions complémentaires à destination des parents.
- Créer d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent – (LAEP).
- Créer des temps de rencontre Parent / Enfant (+ de 6 ans).



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

AXE STRATÉGIQUE :

- Poursuivre le déploiement de l'animation de la vie sociale à l'échelle du territoire en s'appuyant sur l'existant.

ACTIONS :

- Créer une commission d'Animation de la Vie Sociale.
- Créer un Forum Intercommunal des Associations et Services Enfance Jeunesse.
- Créer un réseau d'échanges réciproques de savoirs.
- Créer un événement thématique intercommunal pour tous.



LOGEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE

AXE STRATÉGIQUE :

- Mener une réflexion autour de l'habitat et du logement.

ACTIONS :

- Diversifier l'offre de logements.
- Développer les jardins dans les villages et centre-bourgs.
- Développer la rénovation de l'habitat – Réouvrir les volets de centre-Bourg.
- Mettre en place l'action « Consom' ton territoire ».



PILOTAGE CHARGÉ DE COOPÉRATION

AXE STRATÉGIQUE :

- Coordonner les réseaux d'acteurs du territoire et piloter la mise en oeuvre de la CTG.

ACTION :

- Coordonner les réseaux d'acteurs du territoire et piloter la mise en oeuvre de la CTG.